

# Fin du roaming : Le combat d'arrière-garde des opérateurs locaux ?

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

15 janvier 2016

## TÉLÉPHONIE MOBILE

Les opérateurs locaux ont obtenu un report de la fin anticipée du roaming au 1er mai 2016. L'amendement présenté entre autres, par Victorin Lurel, Serge Letchimy et Gabriel Louis-Carabin, et adopté lors du vote de la loi sur la modernisation du droit de l'outre-mer, prévoyait une application 1er janvier 2016. " *Les surcoûts de l'itinérance ultramarine sont supprimés pour les communications vocales et les mini-messages à compter du 1er mai 2016* " précise donc l'article 11 de la loi du 15 octobre 2015 qui est un compromis trouvé en Commission mixte paritaire sur la date d'entrée en vigueur dans les DOM.

Au-delà de l'anticipation domienne, c'est à partir du 15 juin 2017 que les Européens devraient pouvoir utiliser leur forfait " *comme à la maison* ", la fameuse fin du roaming : SMS, MMS, appels, surf sur internet effectués depuis n'importe quel pays de l'UE devraient coûter le même prix que dans le pays de résidence du consommateur. La mesure n'est pas neutre et s'attaque à une manne de près de 4 milliards d'euros par an, acquise dès qu'un client passe une frontière hors de son pays de résidence. La Commission Européenne a lancé une consultation qui court jusqu'au 18 février 2016 pour déterminer les conditions de la mise en place de la fin des frais de roaming dans l'UE. D'ores-et-déjà, sur les injonctions de la Commission européenne, les tarifs des opérateurs de l'Hexagone ont fondu comme neige au soleil.

Les opérateurs domiens font aujourd'hui la sourde oreille. Mais c'est peut-être un combat d'arrière-garde.

D'un côté la préoccupation des consommateurs face aux factures et au pouvoir d'achat est séditieuse en Guadeloupe. Elle avait servi de

catalyseur aux 44 jours de grève lkpiste de 2009. De l'autre côté, l'Union européenne (UE) poursuit inlassablement son entreprise de " *destruction des entraves importantes au marché intérieur* " et de " *stimulation de la concurrence* ".

## **VERBATIM**

### **Vincent Poujol d'Orange caraïbe contre la porosité des marchés**

*Vincent Poujol, directeur général d'Orange caraïbe s'est exprimé au JT de Guadeloupe 1ère le 11 janvier dernier. Des plis dans le front, le directeur général de l'opérateur dominant s'inquiète de la possible fuite des consommateurs vers des opérateurs moins chers.*

" Cela signifie que n'importe quel opérateur européen pourrait éventuellement proposer des forfaits à des clients qui permettraient éventuellement d'aller dans d'autre pays. Et donc pour éviter ce qu'appelle la porosité entre des marchés européens les réglementations européennes prévoient effectivement le fair use c'est-à-dire de dire que ça n'est valable que pour des voyages par exemple ponctuels et pas pour des gens qui de façon permanente irait à l'étranger ".

## **RÉVÉLATION**

### ***Le roaming sans limite existe déjà dans une offre SFR***

S'abonner à Paris et téléphoner en illimité en Guadeloupe sans exploser son forfait, c'est déjà possible. Avec les forfaits Premium 15Go et 20Go, " les appels, SMS, MMS et Internet compris dans votre forfait sont utilisables depuis l'Europe et les DOM, toute l'année " peut-on lire sur le site Internet de l'opérateur SFR (différent de SFR Caraïbe).

Joint par téléphone le 13 janvier dernier, un conseiller clientèle de SFR nous confirme qu'avec " l'offre Premium 15 Go à 59 € par mois, il n'y a pas de limite du nombre de jours d'usages internationaux ". En clair les appels émis depuis la Guadeloupe pendant 3 mois, 6 mois ou plus, n'auront

aucune incidence sur le montant de facture.

## **BILLET**

### **Opérateurs locaux : Prix maxi et offre mini**

*Entre les tarifs proposés par les opérateurs de l'Hexagone et ceux en vigueur en Guadeloupe il n'y a pas photo. Les Guadeloupéens sont plumés. Même constat pour ce concerne la qualité des services.*

*En matière de téléphonie les prix sont trop élevés eu égard à la qualité de l'offre. Ils n'existent que parce qu'ils s'adressent à un marché captif qui n'a pas le choix. Ainsi, les tarifs minimums de téléphonie en Guadeloupe oscillent entre 9 et 15 euros les 40 ou 45 premières minutes. Ce n'est pas cher direz-vous, mais en pareil cas, certains opérateurs, n'offrent même pas la gratuité des SMS et MMS. L'option " internet mobile " n'est d'ordinaire pas comprise dans ces tarifs d'entrée de gamme. Si vous souhaitez une utilisation optimale de votre Smartphone il vous faudra dépenser bien plus. Entre 2 heures et 4 heures de crédit de communication vous pourrez bénéficier d'un débit internet vite consommé. À ce stade, votre facture oscille déjà entre 40 et 70 euros par mois. Une grille de prix qui est loin des standards observés dans l'hexagone si l'on considère les options assorties. À titre d'exemple, chez Bouygues télécom, les premiers abonnements sont compris entre onze et dix-huit euros par mois. À ce tarif, vous passez d'un crédit de communication de deux heures pour le prix le plus bas, à un temps illimité pour le plus élevé. Les SMS et MMS sont gratuits et l'offre la plus haute vous garantit 40 Mo de communication internet en 4G. Mais il y a plus édifiant. Considérons les forfaits proposés par Free. L'opérateur réputé le plus bas du marché n'y va pas de main morte. Dès deux euros par mois, tout abonné bénéficie de deux heures d'appels vers les mobiles dans l'hexagone, États-Unis, Canada, Alaska, Hawaï, Chine mais aussi des DOM. Les SMS y sont illimités dans l'hexagone et les Dom. Quand à la "Free Wifi" l'offre internet assortie à ce contrat elle propose la 3G + 4G à 50 Mo et 0,05 € par Mo consommé au-delà. Et si vous optez pour leur offre à 15,99 par mois, vous, abonné de Guadeloupe peu habitué à ces tarifs aurez la sensation d'avoir touché le jackpot. Appels, SMS et MMS dans l'hexagone sont illimités. Les*

appels vers les fixes de 100 destinations dont la nôtre y est gratuite, les SMS émis depuis l'Europe ou les Dom y sont illimités. Et en matière d'internet vous aurez droit à 50Go de débit en 4G. Ces tarifs parmi les plus usités dans l'Hexagone sont autant d'indicateurs qui démontrent que la téléphonie en Guadeloupe pêche par la qualité. De fait, si les opérateurs tels Free peuvent aisément offrir des communications si peu chères avec la possibilité de téléphoner à l'étranger, le roaming imposé aux Guadeloupéens a-t-il jamais eu sa raison d'être ?

## **ANALYSE**

### **Le chantage à l'emploi ne tient pas**

L'emploi dans le secteur de la téléphonie mobile est-il menacé ? C'est en tout cas l'argument invoqué par les opérateurs locaux pour inciter le gouvernement à les entendre dans la négociation sur le roaming. Aucune projection statistique n'a été livrée pour étayer cet argument. La partie qui sera affectée n'est pas connue : les emplois, les salaires, les avantages en salaire et en nature, les profits ?

L'Europe tient pour sa part le langage de la libération des énergies pour faciliter la création de nouvelles activités, de nouvelles applications et donc de nouveaux emplois. Le secteur de la téléphonie est en évolution constante. Nous orientons-nous vers toujours plus de traitement en ligne. Dans cette vague, les opérateurs devront eux aussi s'adapter. Supprimer des emplois et en créer d'autres pour répondre aux enjeux de leur secteur. Le roaming n'aura pas toujours bon dos.

## **TEMOIGNAGE**

### **Le roaming, en réalité est déjà fini**

Si en Guadeloupe, la fin du roaming n'est pas entrée dans sa phase active, l'offensive commerciale de certains opérateurs de l'Hexagone a de fait déjà mis à mal le système. Ainsi, après avoir passé quatre mois en Guadeloupe et usé de son téléphone portable de France hexagonale, Dany,

Mornalien, une fois de retour à Toulouse ne voit aucune incidence. Pas de hors-forfait. Pas d'explosion de ses factures. La réciproque pour les Guadeloupéens n'est pas vraie. À peine arrivé à l'aéroport d'Orly, la seule consultation de votre messagerie peut épuiser toutes vos unités.